

POST-PERMIS

L'établissement propose une formation post-permis B suite à l'obtention de votre examen .

La formation est possible dès 6 mois après l'obtention du permis .

Basée sur le volontariat , cette formation n'à pas de caractère obligatoire mais est préconisée afin de renforcer vos acquis .

La formation se déroule sur notre voiture auto-école en présence d'un moniteur diplômé .

La formation est de 7h au total en 1 journée (9h-12h et 13h-17h)

PROGRAMME DE FORMATION

- 1h audit de conduite (mise en situation en aggro-voie rapide-autoroute-manoevres-giratoires etc ...)
- 1h de remise à niveau sur les ponts faibles constatés ou sur des demandes spécifiques du conducteur
- 1h travail sur piste privée Zenith Nancy (évitements-freinages d'urgence-slalom avec lunettes simulation alcool 0.8g/l etc...)
- 3h30 théorie en salle sujets divers vitesse-alcool-drogue-fatigue-vigilance
- 1/2h retour debriefing-bilan .

Cette formation post-permis ne remet absolument pas en cause votre examen mais est censée vous apporter une connaissance plus approfondie sur certains points qui peuvent vous poser souci .

Cout de la formation disponible sur simple demande à l'établissement .